Exercice 2 :

La société Offer souhaite lancer sur le marché un nouveau produit, une cacahuète soufflée au goût de tomate basilic. Elle veut analyser la structure de la demande sur le marché des apéritifs à croquer qui propose des produits très variés comme : chips, tortillas, tuiles, soufflés, crackers, bretzels, gaufrettes, cacahuètes, noix de cajou, pistaches, [...].

En se connectant sur le site instantcraquant.com qui regroupe les principaux fabricants d'apéritifs à croquer, elle a obtenu les informations suivantes :

- - le marché français en N – 1 : 895 millions d'euros de chiffre d'affaires ;
- - la consommation en France en N – 1 : 94 % des ménages acheteurs.

De plus, elle sait que certaines personnes ont des allergies alimentaires. Elle s'est donc renseignée en se connectant sur le site www.doctissimo.fr où elle a obtenu les informations suivantes :
« Les allergies alimentaires ne cessent de progresser et sont devenues un véritable problème de santé publique. Prévenir leur apparition, améliorer le dépistage, les traiter... tout cela est au cœur de la lutte. [...] L'allergie à la cacahuète est en plein boom ! la raison de l'emploi de plus en plus important de l'arachide dans les plats préparés. »

Travail à faire :

1- Définissez la notion de « non-consommateurs absolus » et précisez qui peut être considéré comme non-consommateur absolu sur le marché des biscuits d'apéritifs à base de cacahuètes ?
2. Qu'appelle-t-on la « demande potentielle » ? Chiffrez la demande potentielle actuelle en France en nombre de ménages, sachant qu'en 2004, l'Insee évaluait à environ 25 millions le nombre de ménages.